ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 306-D00311-04

RAPPORT ANNUEL 2002 | 2003

Ordre des Technologues en Radiologie du Québec

L'interdisciplinarité

Loi 90

Activité de radioprotection

Symposium en mammographie

Pénurie de technologues en radiologie

MISSION

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec a pour mission de surveiller activement l'exercice de la profession par ses membres et de contribuer à leur développement professionnel, afin d'assurer au public des services de qualité en matière d'imagerie médicale et de radio-oncologie.

VALEURS

L'Ordre privilégie la **qualité** comme source d'inspiration dans l'ensemble de ses activités afin d'accomplir sa mission.

L'Ordre s'assure que son personnel et ses membres interviennent auprès du public avec tout le **respect** et le **professionnalisme** auxquels il est en droit de s'attendre.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Promouvoir l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.

Favoriser l'accessibilité des membres à la formation continue.

Assumer le leadership dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radio-oncologie.

SOMMAIRE

Lettres de présentation	2
Les comités de l'OTRQ	3
Rapport de la présidente	4
Rapport du secrétaire	5
Rapport du comité de la revue scientifique	7
Rapport du comité de la Semaine des technologues	7
Rapport du comité d'inspection professionnelle	8
Rapport du Service d'inspection professionnelle	10
Rapport du comité des examens	12
Rapport du comité de révision des notes	13
Rapport du comité de la formation continue	13
Rapport du comité du congrès	14
Rapport du comité de révision des plaintes	14
Rapport du comité de discipline	14
Rapport du comité de la formation	15
Rapport du comité des finances	15
Rapport du syndic	15
Renseignements généraux	16
États financiers	17

Le contenu de ce rapport annuel a été soumis aux membres du Bureau de l'OTRQ, lesquels l'ont approuvé unanimement le 28 mai 2003.

RÉALISATION

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.

Directeur général et secrétaire

Josée Turcotte

Secrétaire de direction

GRAPHISME

Manon Boulais

IMPRESSION

XL Solutions Litho inc.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0841-0216

Québec, mai 2003

Monsieur Michel Bissonnet

Président de l'Assemblée nationale

Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le trente et unième jour de mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Me Marc Bellemare

Ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Anjou, mai 2003

Monsieur Jean K. Samson

Président de l'Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille deux et le trente et unième jour de mars deux mille trois.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente,

Sylvie Poirier, t.r.

Anjou, mai 2003

Me Marc Bellemare

Ministre responsable de l'application des lois professionnelles

Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le premier jour d'avril deux mille deux et le trente et unième jour de mars deux mille trois.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente,

Sylvie Poirier, t.r.

REMERCIEMENTS

Le Bureau voudrait profiter de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel réalisé par l'ensemble du personnel du siège social dans l'appui apporté à la réalisation des objectifs de tous les comités de l'Ordre.

Sans une collaboration étroite et soutenue entre les permanents et les collaborateurs au sein de tous les comités, nous n'aurions pu atteindre le degré d'excellence actuel.

Ce témoignage se veut un remerciement qui s'adresse à toutes les employées et à tous les membres des comités de l'Ordre.

**Administrateur(e) nommé(e) par l'Office des professions*

COMITÉ ADMINISTRATIF
POIRIER, Sylvie, t.r., présidente
ROY, Francine, t.r., 1ère vice-présidente
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r., 2e vice-président
AMYOT, Johanne, t.r., trésorière
CHOUKY, Abdellatif *

BUREAU
AMYOT, Johanne, t.r.
BERGERON, Jean, t.r.
BOISSELLE, Brigitte, t.r.
BLOUIN, Michel *
CHOUKY, Abdellatif *
DOYON, Claudelle, t.r.
FORTIN, Françoise, t.r.
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r.
GAUDREAU, Line, t.r.
JETTÉ, Micheline, t.r.
LESSARD, Richard, t.r.
MAYER, Christiane *
POIRIER, Sylvie, t.r.
ROY, Francine, t.r.
SIMARD, Angèle, t.r.
VAILLANCOURT, Michel, t.r.

DIRECTION GÉNÉRALE
CROMP, Alain, t.r., M.A.P., Adm.A.
Directeur général et secrétaire
TURCOTTE, Josée, Secrétaire de direction
RICARD, Suzanne, Responsable de
la comptabilité et du Tableau des membres

DIRECTION DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE
BERGEVIN, Lise, t.r., Directeure
CLERMONT, Lyne, t.r.,
Inspecteure contractuelle (MN)
COURVILLE, Manon, t.r.,
Inspecteure contractuelle (MN)
HENLEY, Élizabeth, t.r., (fin le 01/06/02)
Inspecteure contractuelle (RO)
LANGEVIN, Josée, t.r.,
Inspecteure contractuelle (RO)
LAVOIE, Josette, t.r., Inspecteure (RD)
(fin le 12-12-02)
MORIN, Julie, t.r., Inspecteure (RD)
(depuis le 20-01-03)
ANDERSON, Noëlla, Secrétaire
LESSARD, Marco, Inspecteure contractuelle (RO)

DIRECTION DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES
BOILY, Nancy, t.r., Directrice
SAULNIER, Ginette, Secrétaire aux examens
d'admission et aux communications
POISSANT, Odette, Secrétaire à la formation
continue et au congrès

COMITÉ DU CONGRÈS
DANSEREAU, Norbert, t.r., Responsable
du séminaire en gestion
LAVEAUX, Diane, t.r., Responsable du congrès
GAULIN, Ian t.r., Responsable des stands
commerciaux et scientifiques
ROUSSEL, Carole, t.r., Responsable du
programme scientifique en médecine nucléaire
FORTIN, Steve, t.r., Responsable du programme
scientifique en radio-oncologie
GRONDIN, Josée, t.r., Responsable du
programme scientifique en radiodiagnostic

COMITÉ DE DISCIPLINE
ALLARD, Denis, t.r,. (RD)
GATIEN, Sylvie, t.r., (RD)
BRONSARD, Nicole, t.r., (RD)
CROMP, Alain, t.r., Secrétaire
GAUDREAULT, Me Marie-Esther, Présidente

COMITÉ DES EXAMENS
BERNIER, Solange, t.r., Responsable, (RO)
BOULANGER, Monique, t.r., (MN)
TURCOTTE, Carole, t.r., (RD)

Sous-comités de validation :
BOULANGER, Monique, t.r., (MN)
D'AMOURS, Martin, t.r., (MN)
FRÉCHETTE, Marlène, t.r., (MN)
PHARAND, Sylvie, t.r., (substitut) (MN)

TURCOTTE, Carole, t.r., (RD)
GAGNON, Gilbert, t.r., (RD)
LEMIEUX-SAMSON, Lucie, t.r., (RD)
LALONDE, Manon, t.r., (substitut) (RD)

BERNIER, Solange, t.r., (RO)
MILORIN, Carly, t.r., (RO)
BOISVERT, Marie-Reine, t.r., (RO)
MORISSETTE, Isabelle, t.r., (substitut) (RO)

Vérificatrices externes pour les examens d'admission :
PAPAGEORGIOU, Maria, t.r., (RO)
ARSENEAULT, Linda, t.r., (RD)

Traductrices :
GOSSELIN, Micheline, C.A. (T), CMD, B. Sc.
LATH-LECOURS, Carmen, t.r., B. A.trad.

Consultation du comité d'inspection professionnelle :
BELLEY, Kathleen, t.r., Présidente

COMITÉ DES FINANCES
AMYOT, Johanne, t.r., Responsable
BERGERON, Jean, t.r.
BLOUIN, Michel *

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE
ARNOLDO, Juliana, t.r., Responsable, (RD)
KALIVAS, Maria, t.r., (RD)
TOURIGNY, Romy, t.r., (RD)

COMITÉ DE LA FORMATION
BOUÉ, Danielle, t.r., Responsable, (RD)
CHARBONNEAU, Carl, Collège Ste-Foy
GIGUÈRE, Jean-Yves, t.r., (RD)
FONS, Jean-Pierre, (MEQ)
LAPERRIÈRE, Eddy, t.r., (RD)

COMITÉ INSPECTION PROFESSIONNELLE
BELLEY, Kathleen, t.r., Présidente (RD)
BACON, Michèle, t.r., (RD) (depuis le 01/06/02)
BOULAY, Sophie, t.r., Secrétaire (RD)
CADET, Sébastien, t.r., (MN) (depuis le 01/06/02)
COMEAU, Line, t.r., (RO)
LAFLEUR, Lyne, t.r., (RD)
L'ANGLAIS, Ann, t.r., (MN) (depuis le 01/06/02)
SIMARD, Claudine, t.r., (MN)
HENLEY, Elizabeth, t.r., (RO) (depuis le 01/06/02)

COMITÉ RÉVISION DES PLAINTES
ROUSSEL, Carole, t.r., Responsable (MN)
GOSSELIN, Mariane, t.r., (RD)
HAECK, Marie-Josée, t.r., (MN)
PROULX, Raymond, représentant du public
LUSSIER, Francine, t.r., (RO)
MAYER, Christiane *

COMITÉ RÉVISION DES NOTES
CHABOT, Jean, t.r., (RO)
GAUTHIER-PERRON, Brigitte, t.r., (RO)
BOILY, Nancy, t.r., Responsable

COMITÉ REVUE SCIENTIFIQUE
GOUDREAU, Ginette, t.r., (RD)
BOILY, Nancy, t.r., Responsable (RD)

COMITÉ SEMAINE DES TECHNOLOGUES
FRÉCHETTE, Stéphane, t.r., Responsable (RD)
COMEAU, Robert, t.r., (RD)
ROSSELL, Suzanne, t.r., (RD)
TREMBLAY, Caroline, t.r., (RD)

SYNDIC ET SYNDICS-ADJOINTS
BARRIÈRE-COUTURE, Ginette, t.r., syndic (RD)
BÉCHARD, Sylvie, t.r., syndic-adjoint (RD)
COUTURE, Carole, t.r., syndic-adjoint (RD)
KEARNEY, Émile-André, t.r., syndic-adjoint (RD)
LARIN, Daniel, t.r., syndic-adjoint (MN)
GAGNON, Lucie, t.r., syndic-adjoint (RD)
LEMIEUX, Martine, t.r.,
syndic correspondant (MN)
ROBITAILLE, Gaétane, t.r.,
syndic correspondant (RO)
THOMASSIN, Martine, t.r., syndic-adjoint (RO)
TOUPIN, Marielle, t.r., syndic-adjoint (RD)

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des technologues en radiologie. Après un premier mandat à la présidence, je suis convaincue plus que jamais que la profession de technologue en radiologie est une profession d'avenir et que, grâce à l'implication de plusieurs technologues en radiologie, l'Ordre joue pleinement son rôle de protection du public en s'assurant de la compétence de ses membres et de l'avancement de la profession.

Loi 90

L'année 2002-2003 a été une année importante pour tous les professionnels du Québec et principalement pour les technologues en radiologie. Les représentations faites par l'Ordre des technologues en radiologie au cours des dernières années auprès des dirigeants de l'Office des professions du Québec et des membres du groupe de travail ministériel, sur les professions de la santé et des relations humaines ont porté fruits.

En effet, l'entrée en vigueur de la loi 90 a modifié l'environnement professionnel et législatif des technologues. L'ajout, à l'intérieur du champ descriptif du terme « autres formes d'énergie », vient officialiser l'appartenance de l'échographie et de la résonance magnétique aux technologues en radiologie. De plus, le retrait des mots « sous surveillance » confirme enfin, l'autonomie professionnelle des technologues en radiologie.

Depuis le 30 janvier, nous travaillons donc à l'interprétation de cette nouvelle loi, afin de faciliter sa compréhension et son implantation par les technologues en radiologie et les autres professionnels de la santé.

Pénurie de technologues en radiologie

Afin de confirmer et de chiffrer la pénurie de technologues en radiologie ressentie dans le milieu, l'OTRQ a effectué une étude sur les effectifs et les besoins de technologues jusqu'en 2020, pour les trois disciplines de la radiologie. Les résultats sont concluants et viennent renchérir le travail fait par les comités de planification de la main-d'œuvre du ministère de la Santé et des Services sociaux auxquels nous avons aussi participé. Nous pouvons affirmer que, si le nombre de nouveaux gradués par année reste au niveau actuel, il y aura augmentation de la pénurie de technologues en radiodiagnostic. Forts de ces deux études, nous avons fait des représentations auprès des maisons d'enseignement et du ministère de l'Éducation. Grâce à notre intervention et aux efforts de tous les intervenants dans le dossier, le nombre d'étudiants en technique de radiodiagnostic sera augmenté dès septembre 2003.

Symposium en mammographie

Le Programme d'Agrément en Mammographie de l'Association canadienne des radiologistes exige que les technologues en radiologie qui travaillent dans les centres accrédités, reçoivent un minimum de 15 heures de formation continue en mammographie, aux trois ans. Conscient de la difficulté pour certains d'avoir accès à de la formation pertinente, afin de respecter cette exigence, l'OTRQ a organisé, avec la collaboration du MSSS, un colloque de 15 heures en mammographie. Ce colloque présenté cette année à Québec et à Montréal aura lieu également à l'automne 2003 en Outaouais et dans la région du Bas du Fleuve et en 2004, en Abitibi et dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

Participation à plusieurs niveaux

Comme par les années précédentes, l'OTRQ a participé à plusieurs groupes de travail sur différents sujets touchant de près ou de loin les trois disciplines de la radiologie. L'expertise des technologues en radiologie est sollicitée à plusieurs niveaux et c'est toujours avec plaisir que nous participons à des comités mis sur pied par d'autres instances.

Dans cette optique, j'ai eu le plaisir d'agir en tant que co-présidente du 4ième colloque sur l'interdisciplinarité dont le thème cette année était « Le maintien des compétences ». Un tel thème a suscité notre intérêt comme celui de plusieurs autres professionnels. De plus, il faut noter que monsieur Alain Cromp, directeur général de l'OTRQ est membre du comité organisateur des colloques interdisciplinaires depuis le début de leur création.

Activité de radioprotection

L'OTRQ est conscient de son rôle au regard de la radioprotection. En plus de répondre aux demandes d'information du public, des technologues en radiologie et des autres professionnels de la santé sur ce sujet, nous avons organisé cette année un Forum de radioprotection.

Cette activité a réuni des technologues en radiologie oeuvrant à plusieurs niveaux, des médecins et des physiciens intéressés à échanger sur les récents développements en matière de radioprotection et sur d'autres sujets pertinents. Les participants à cette journée ont grandement apprécié cette rencontre qui pourra être répétée en fonction des besoins ressentis.

Conclusion

Comme toujours, plusieurs technologues en radiologie ont fourni temps et efforts pour travailler au sein de tous les comités et groupes de travail de l'Ordre. Cela n'est pas toujours facile, surtout en cette période de pénurie de personnel. Je tiens à les remercier ainsi que tous les chefs technologues qui facilitent la participation des technologues de leur département à nos activités. C'est grâce à tous ceux et celles qui s'impliquent que l'Ordre des technologues en radiologie peut mener à bien sa mission et maintenir sa réputation enviable dans le milieu professionnel québécois.

Je ne peux terminer sans remercier particulièrement les membres du Bureau et du comité administratif pour leur soutien tout au long de l'année, ainsi que tout le personnel du siège social qui ne ménage jamais les efforts pour nous aider à atteindre nos objectifs. Et finalement, j'adresse un merci particulier à madame Josée Turcotte, secrétaire de direction, pour s'être rendue indispensable, ainsi qu'à monsieur Alain Cromp pour son dévouement et sa compréhension qui ont fait que mon premier mandat à la présidence fut un réel plaisir.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

BUREAU

Le Bureau a tenu 4 réunions régulières, une réunion téléphonique et une réunion spéciale. Le Bureau s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Voici les principales résolutions adoptées lors de ces réunions.

Dossiers professionnels

- Adoption de la position de l'Ordre sur le projet de loi 90.
- Suspension du congrès de l'Ordre en 2004, afin de promouvoir le congrès international de l'ICR.
- Mise sur pied d'un comité directeur sur la formation universitaire.
- Acceptation d'un nouvel échéancier pour la refonte des normes de pratique.
- Acceptation de la politique pour la délivrance de l'attestation professionnelle pour le PQDCS.
- Adoption des dates de l'examen d'admission pour 2003.
- Acceptation de l'entente de partenariat pour la gestion et la prestation de services en matière de formation continue entre le Collège Ahuntsic et l'OTRQ.
- Abrogation de l'accord de reconnaissance de certification entre l'ACTRM et l'OTRQ.
- Abolition des procédures concernant l'application de l'accord de la certification.
- Adoption d'une nouvelle procédure d'évaluation des examens de l'ACTRM de façon statutaire à tous les 5 ans à compter de 2003.
- Acceptation du règlement modifiant le Code de déontologie des technologues en radiologie.
- Adoption de principe des normes générales de pratique.
- Proposition d'un délai de 5 ans demandé à l'ACTRM pour se conformer à l'exigence de la formation universitaire.
- Adoption de principe du recueil des objectifs terminaux.
- Acceptation de l'entente avec le Collège des médecins quant aux activités professionnelles pouvant être exercées par un technologue dans le cadre du projet de recherche en radiologie digestive.
- Acceptation du projet de partenariat avec le groupe des enseignants en radiologie francophone (GREF) pour une mission de formation à Haïti.

Dossiers administratifs

- Adoption et modification de plusieurs politiques et procédures.
- Adoption des rapports annuels des comités.
- Prolongation du permis restrictif de Marylène Chrétien jusqu'au 30 juin 2003, à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.
- Prolongation du permis restrictif de Frédéric Recordon jusqu'au 31 mars 2004, pour l'Hôpital général de Montréal.
- Création d'un groupe de travail sur le développement professionnel permanent.
- Proposition de modification du nom de l'Ordre auprès de l'Office des professions.

Dossiers à caractère financier

- Acceptation de l'entente de partenariat entre le MSSS et l'OTRQ relativement à la formation en mammographie dans le cadre du PQDCS.
- Adoption d'une proposition pour l'achat d'un nouveau logiciel pour la gestion du Tableau des membres.
- Adoption des prévisions budgétaires 2003-2004.
- Acceptation de la proposition de La Capitale pour le renouvellement du programme d'assurance responsabilité 2003-2004.
- Acceptation de l'offre de service de la firme GTL formation pour le suivi du dossier sur la formation universitaire.
- Majoration du taux horaire des professeurs de formation continue de 50 $ à 60 $.
- Adoption d'une politique de rémunération pour les personnes ressources et pour la révision du contenu des cours, soit de 50 $ / heure et de 100 $ par cours révisé.
- Majoration du tarif des surveillants d'examens de 65 $ à 90 $ et du responsable de 90 $ à 150 $ / jour.
- Augmentation du prix de nos cours à 250 $ pour notre programme d'IRM à compter de septembre 2003.
- Acceptation de l'offre de location du 6455, rue Jean-Talon Est pour la relocalisation du siège social de l'Ordre.
- Utilisation de la subvention du MSSS jusqu'à un maximum de 15 000 $ pour la traduction en français du cours de mammographie de l'ACTRM.
- Allocation d'un budget maximum de 15 000 $ pour la production de dépliants promotionnels sur la profession.

Nominations

- Nomination de Ginette Madore à titre de représentante du Québec au Conseil d'administration de l'ACTRM pour un mandat de 3 ans.
- Nomination des membres de comités pour 2002-2003.
- Nomination des membres du comité administratif.
- Nomination des membres du comité directeur de la formation universitaire.

COMITÉ ADMINISTRATIF

Le comité administratif a tenu 7 réunions régulières. Le comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues au Code des professions, dont voici les principales résolutions.

Dossiers administratifs

- Étude de 21 dossiers de candidats de pays étrangers et de 23 dossiers d'actualisation des connaissances.
- Adoption et modification de plusieurs politiques et procédures.
- Modification du thème du 15ième colloque annuel de l'Ordre.
- Acceptation du Centre hospitalier Papineau de Buckingham à titre de centre de perfectionnement.
- Adoption d'une nouvelle politique de gestion des candidats de pays étrangers
- Acceptation de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, à titre de centre de perfectionnement.
- Refus d'un stage effectué sans l'autorisation de l'Ordre au préalable.
- Acceptation de faire reparaître l'annonce parue dans Le Devoir dans le cahier spécial sur la santé.
- Adoption du thème du congrès 2003.
- Adoption du thème du colloque 2003.
- Autorisation à Carmen Ricard de publier gratuitement dans l'ÉchoX, la vente de son volume en mammographie pour les membres ayant déjà suivi ce cours.
- Acceptation du Centre hospitalier régional de Baie-Comeau, à titre de centre de perfectionnement.
- Acceptation des dates du colloque 2003.
- Acceptation des modifications à la fiche d'évaluation du prix Marie-Curie.
- Mandater le comité des finances pour faire l'étude sur les catégories de membres.
- Retenir les services de la firme Devencore pour renégocier le bail du siège social.
- Décision d'envoyer gratuitement la revue ÉchoX aux étudiants de 3ième année.
- Adoption d'une politique d'inscription des étudiants en radiologie.

Dossiers de recommandations au Bureau

- Décision de recommander au Bureau d'accepter l'entente de partenariat avec le Collège Ahuntsic, en matière de formation continue.
- Décision de recommander au Bureau, d'utiliser la subvention du MSSS jusqu'à un maximum de 15 000 $ pour la traduction en français du cours de mammographie de l'ACTRM.
- Décision de recommander au Bureau le changement d'appellation de l'Ordre.

Dossiers professionnels

- Acceptation du formulaire pour les injections dans le cadre du cours soins d'urgence en radiologie.
- Acceptation d'une nouvelle date de l'examen en résonance magnétique.
- Proposition de tenir la séance d'assermentation du mois de novembre à Montréal seulement.
- Acceptation du programme du séminaire en gestion.
- Acceptation de la proposition d'Huguette Bernard pour l'évaluation de l'examen d'admission de l'Ordre.
- Acceptation de la composition des examens d'admission de novembre 2002.
- Acceptation des techniques de positionnement en mammographie du Dr Tabar et de Shirley Long.
- Décision d'effectuer une visite d'inspection du département de médecine nucléaire du Centre hospitalier de Verdun, avant fin mars 2003.
- Acceptation du programme en médecine nucléaire, en radiodiagnostic, en radio-oncologie et du programme du séminaire en gestion pour le congrès 2003.
- Autorisation de déposer une plainte de pratique illégale dans le dossier Alex Tarambikos.
- Décision de remplacer le terme scanographie par le terme tomodensitométrie.

Dossiers à caractère financier

- Acceptation de payer les frais d'abonnement à internet haute vitesse à Richard Lessard, pour la gestion du site WEB de l'Ordre.
- Adoption de la proposition de la banque Scotia pour les services bancaires de l'Ordre.
- Proposition de partage des dépenses d'organisation du congrès ISR 2004 avec l'ACTRM.
- Acceptation de vendre les volumes en résonance magnétique en français, uniquement à ceux qui ont suivi le cours en anglais.
- Acceptation du contrat de mise à jour du document de contrôle de qualité en mammographie.
- Acceptation d'accorder une inscription gratuite à vie au congrès, à tous les récipiendaires du prix Distinctas.
- Acceptation de remettre une plaque et une bourse de 100 $ pour la mention d'honneur pour la Semaine des technologues.
- Acceptation de débourser 500 $ pour les frais de royauté de l'article « Patient communication » de la revue C.1 Source d'Amersham Health.

- Acceptation de la proposition de renouvellement de l'assurance des employées par SSQ vie.
- Acceptation de la proposition de renouvellement avec Dale Parizeau LM du programme d'assurance « Les Sur Mesure » pour trois ans.
- Acceptation des prévisions budgétaires du congrès 2003.
- Acceptation de défrayer des cours d'anglais privés pour la présidente.
- Acceptation de la proposition de l'Hôtel Loews Le Concorde pour le congrès 2005.
- Décision d'accorder deux bourses de 200 $ pour les étudiants du Collège de Rimouski.
- Décision d'offrir une somme de 200 $ pour le prix Sylva 2003 de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Dossiers : Délégation et nomination

- Nomination de Caroline Tremblay membre du comité de la Semaine des technologues en radiologie.
- Délégation de Michel Vaillancourt au congrès RSNA 2002.
- Nomination du directeur général au conseil d'administration de CARDUP.
- Nomination de Monique Boulanger à titre de membre en médecine nucléaire du comité des examens.
- Nomination de Diane Laveaux, à titre de responsable du comité du congrès 2003.
- Délégation de Francine Roy au 3ième atelier de formation des techniciens en échographie d'Afrique noire francophone.
- Nomination de Sheila Poitras pour représenter l'Ordre, à la visite d'agrément du Collège Dawson en radio-oncologie et d'Holly Newbold en radiodiagnostic.
- Délégation d'un membre du comité administratif et d'un membre du Bureau au colloque sur le maintien des compétences.
- Délégation de la présidente et du directeur général au congrès ASRT du 14 au 18 juin 2003.
- Nomination de Daniel Bourque à titre de membre du comité de la formation continue.

COMITÉ DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

Boily, Nancy, t.r.
Responsable

Il n'y a pas eu de rencontres, les membres ayant eu leurs échanges par communication téléphonique, par courrier régulier et électronique.

Il y a eu parution de trois éditions de l'*ÉchoX* : Septembre 2002, décembre 2002 et mars 2003.

Trois entrevues ont été réalisées pour la chronique "Fenêtre" soit avec Francine Roy, t.r., Élaine Deblois, t.r., et Carmen Beauregard, t.r.

COMITÉ DE LA SEMAINE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE

Fréchette, Stéphane, t.r.
Responsable

La Semaine des technologues s'est tenue du 3 au 9 novembre 2002.

NOMBRE DE RÉUNIONS

Le comité s'est réuni à cinq (5) reprises.

RÉALISATIONS

Semaine des technologues en radiologie 2002.

Thème : J'ai ma profession à coeur

Outil promotionnel choisi : Nouvelle affiche

Mention d'honneur : Suite à l'analyse de plusieurs candidatures, la mention a été décernée à madame Ana Gabor, réalisatrice d'un livre à colorier expliquant aux enfants, la profession de technologues en radiologie.

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Kathleen Belley, t.r.
Présidente

NOMBRE DE RÉUNIONS

Les membres du Comité ont participé à sept (7) réunions.

RÉALISATIONS

Durant l'année, le CIP a:

- Adopté **7** rapports de visite dont **4** en radiodiagnostic, **2** en médecine nucléaire et **1** en radio-oncologie;
- Adopté le rapport d'activités annuel 2001 - 2002;
- Établi le nouveau Comité (formé de 9 membres) en fonction du nouveau *règlement sur le comité d'inspection professionnelle*.
- Entériné les propositions faites dans le cadre de la refonte du système d'inspection professionnelle et des normes de pratique :
  - Réviser la nomenclature liée aux normes de pratique;
  - Repousser l'échéance de la remise des travaux sur la refonte du SIP, suite aux comptes rendus reçus;
  - Maintenir, en majeure partie, le processus des visites d'inspection tel qu'il est maintenant en médecine nucléaire et en radio-oncologie. Permettre toutefois, que les inspecteurs soient accompagnés par des experts, dans certains secteurs de ces deux disciplines, s'il est jugé nécessaire;
  - Favoriser les visites d'inspection dans les secteurs d'activités spécifiques de l'imagerie médicale, notamment la mammographie, l'hémodynamique, l'ostéodensitométrie, l'angiographie et la tomodensitométrie. S'il y a lieu, utiliser les services de technologues spécialisés dans ces secteurs d'activités, pour accompagner les inspecteurs permanents;
  - Maintenir la régularité de cinq ans pour les visites d'inspection et ne pas délaisser l'inspection de la pratique conventionnelle;
  - Conserver l'approche existante comme méthode d'évaluation de la compétence mais, toutefois, actualiser les questionnaires de pré-visite en fonction des normes de pratique refondues;
  - Maintenir les deux postes d'inspecteurs à temps complet en radiodiagnostic pour l'accomplissement des visites d'inspection professionnelle et le travail de soutien au siège social de l'Ordre ;
  - Adopter les normes de pratique générales et les fascicules portant sur la médication, les techniques d'injection, le Code de déontologie et la prévention de la transmission des infections.
- Publié dans l'*ÉchoX*, une synthèse des recommandations émises au cours de l'année ;
- Reçu les résultats d'une étude faite sur l'efficacité d'un produit de désinfection destiné, entre autres, aux transducteurs utilisés en échodiagnostic;
- Recommandé au comité des examens de mettre à jour les recueils des objectifs terminaux dans les trois disciplines de la radiologie;
- Statué sur un protocole à suivre, lors de l'utilisation du « Vultafoam » pour la fabrication de coussins personnalisés en radio-oncologie;
- Collaboré avec le SIP dans le suivi de deux dossiers en radio-oncologie.

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

RADIODIAGNOSTIC | MÉDECINE NUCLÉAIRE | RADIO-ONCOLOGIE

- Les logiciels qui supportent les ordonnances, les requêtes électroniques et les dossiers informatisés, doivent permettre l'inscription et l'archivage de toutes les données pertinentes à la réalisation des examens ou des traitements.
- La surveillance étroite du patient, lors de l'examen ou du traitement, doit être une préoccupation majeure pour les technologues.
- Des explications claires, données au patient, le rassurent et contribuent grandement à la réussite de l'examen ou du traitement.
- Les techniques d'asepsie et d'hygiène doivent être appliquées avec rigueur.
- Un bon maintien des protocoles, des fichiers et des chartes techniques, dans chaque secteur d'activités, permettent d'uniformiser la pratique professionnelle.
- L'éthique professionnelle doit guider en tout temps l'action des technologues et favoriser la collaboration et la complémentarité des professions. La communication entre les divers intervenants de la santé, est essentielle à la qualité des soins que le patient est en droit de recevoir.
- Le CIP encourage également les technologues à développer leur autonomie professionnelle dans l'accomplissement de leurs fonctions.

DOSSIERS PARTICULIERS

Pratique illégale

Le CIP a dénoncé la pratique illégale dans le secteur de la curiethérapie en radio-oncologie.

Radiologie pratiquée par des médecins urgentologues

Le CIP a dénoncé la mauvaise qualité des radiographies réalisées par des médecins qui exercent à l'urgence, dans un centre hospitalier.

Médecine nucléaire

À la demande des autorités d'un centre hospitalier et suite à une requête du Syndic, le Comité a visité le département de médecine nucléaire. Un premier rapport émis a été suivi d'une visite d'inspection professionnelle générale, officielle.

Des recommandations ont été transmises aux technologues et aux autorités de l'établissement.

Statistiques financières

Coût de l'inspection par membre :	62,54 $
% des membres inspectés :	2 %
Dépenses de l'inspection / dépenses totales de l'Ordre :	19 %

SERVICE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Lise Bergevin, t.r
Directeure

Les activités régulières dédiées au programme d'inspection professionnelle générale ont été ralenties considérablement depuis le 1er avril 2002 , afin de concentrer les efforts du SIP sur la refonte des normes de pratique. Cependant, la direction du service et les inspecteurs sont demeurés disponibles pour traiter les différents dossiers nécessitant une action à court terme.

RÉALISATIONS

Visites d'inspection professionnelle générale réalisées entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003

Le SIP a réalisé, au cours de l'année, 4 visites d'inspection , soit une (1) visite générale en radiodiagnostic, deux (2) en médecine nucléaire et une (1) visite de suivi en radio-oncologie. Les 62 technologues concernés par ces visites étaient répartis comme suit : 15 en radiodiagnostic, 9 en médecine nucléaire et 38 en radio-oncologie.

Refonte des normes de pratique

La direction du SIP a :

- coordonné l'élaboration des travaux sur la refonte des normes de pratique du technologue, dans la majorité des secteurs d'activités de la radiologie. La première phase d'écriture a été franchie dans dix secteurs.
- travaillé à la rédaction des normes de pratique générales et des fascicules portant sur la médication, les techniques d'injection et la prévention de la transmission des infections. Ces normes ont été entérinées par le CIP, en vue d'une adoption par le Bureau.

Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS)

Système d'information

La direction du SIP a continué sa participation au sein du Comité directeur sur la refonte du système d'information (S-I), dans le PQDCS.

Équipe de soutien à la qualité en mammographie

La direction du SIP a participé au groupe de travail qui devait entériner les orientations et le mandat qui sera donné à l'équipe de soutien. Ce projet a été décrit comme un moyen pour aider les centres de mammographie qui éprouvent de la difficulté à obtenir ou à maintenir leur certification.

Programme d'assurance de qualité des équipements en imagerie médicale

La direction du SIP a participé à un groupe de travail piloté par le LSPQ et mandaté pour élaborer une proposition sur l'établissement *d'un programme d'assurance qualité des équipements en imagerie médicale*. Suite au rapport du Vérificateur général, le Ministère a la volonté de développer des mécanismes qui vont permettre un contrôle plus rigoureux des équipements utilisés dans les établissements publics et privés du Québec.

Projet pilote avec l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

La direction du SIP a participé à ce projet en collaboration avec l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes (OPIQ) et les Comités de pairs de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les objectifs du projet étant d'améliorer la qualité de la pratique et de développer des mécanismes de collaboration et de consultation pour la mise à jour des normes de pratique et le maintien des compétences professionnelles.

Forum sur la radioprotection

Le SIP a participé à un forum sur la radioprotection, organisé par l'OTRQ. Ce forum regroupait des experts de différents milieux (technologues, enseignants, médecins, physiciens) dans le domaine de la radiologie.

BILAN DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Dossiers de visites et suivis des recommandations

Depuis le début de l'année, 131 dossiers ont été traités, incluant l'envoi de 6 rapports aux départements de radiologie nouvellement visités. Nous avons fermé les dossiers de 77 départements et une attestation de visite leur a été décernée pour avoir répondu aux attentes du CIP.

En ce qui concerne l'émission des recommandations et le suivi des visites, 32 dossiers sont présentement en cours et demeurent ouverts pour différents motifs :

- Certains départements ont reçu l'avis officiel de visite et suivent le processus normal du programme d'inspection.
- D'autres départements ont reçu le rapport de visite et n'ont pas satisfait aux attentes du Comité à l'égard de certaines recommandations ou des échéances fixées à l'intérieur du processus de suivi.

Demandes d'informations du public et support aux membres

Le service d'inspection professionnelle a répondu à 351 demandes d'informations variées en provenance du public, des membres et de différents organismes.

Centres de perfectionnement

Le SIP a analysé les dossiers de 7 centres hospitaliers demandant d'être reconnus « centres de perfectionnement », conformément au *Règlement sur les stages de perfectionnement des technologues en radiologie*. Des recommandations ont été faites au comité administratif, à l'égard de chacun de ces dossiers.

AUTRES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

- Planification des visites d'inspection;
- Rédaction et dépôt des rapports de visite au CIP;
- Suivi des dossiers découlant des réunions du CIP;
- Analyse des comptes rendus;
- Représentation du SIP au congrès de l'Ordre;
- Épuration régulière des dossiers;
- Chronique de l'inspection professionnelle, dans la revue *ÉchoX*;
- Participation au forum annuel du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).

TRAITEMENT DE DOSSIERS PARTICULIERS

Radio-oncologie / curiethérapie

Les inspecteurs ont fait rapport au CIP, d'une pratique illégale en curiethérapie.

Radio-oncologie / dosimétrie

Le SIP a porté à l'attention du comité administratif de l'Ordre, une erreur de calcul de dose, pouvant entraîner de graves conséquences pour le patient. Des mesures ont été prises pour éviter qu'une telle situation se produise à nouveau.

Radiodiagnostic

Les inspecteures ont fait rapport au CIP, de leur évaluation de la qualité des radiographies réalisées par certains médecins qui exercent à l'urgence, dans un centre hospitalier. Ces radiographies ne rencontraient pas les critères reconnus par l'OTRQ.

Mammographie

La direction du SIP a soumis à l'attention du comité administratif, la pratique d'un médecin gynécologue, détenteur de permis à l'intérieur d'une clinique radiologique spécialisée en mammographie. Le médecin réalisait lui-même les mammographies.

Requêtes du Syndic

Radiodiagnostic

Une visite d'inspection professionnelle générale a été réalisée en radiodiagnostic dans une clinique privée. Des recommandations ont été émises conformément au processus établi.

Médecine nucléaire

Une visite d'inspection professionnelle générale a été réalisée en médecine nucléaire. Après entente avec les autorités de l'établissement, le SIP est intervenu afin d'évaluer la qualité de l'exercice des technologues et leur contexte de travail, suite aux réaménagements effectués dans le département. Il s'agissait, dans cette démarche, de vérifier si la sécurité des patients était assurée lors du déroulement des examens.

COMITÉ DES EXAMENS

Solange Bernier, t.r.
Responsable

NOMBRE DE RÉUNIONS

Les membres du Comité ont participé à trois (3) réunions.

RÉALISATIONS

Les réalisations liées au mandat principal ainsi que celles découlant de l'atteinte d'objectifs ou de réponses à des besoins identifiés par les membres sont ici détaillées.

Réalisation des examens d'admission

Dans un premier temps, une consultation effectuée auprès des membres du comité d'inspection professionnelle (CIP) a aidé les membres du comité des examens à déterminer les orientations à privilégier pour l'évaluation des candidats et candidates aux examens d'admission à la profession. Les actions entreprises à la suite de cette consultation ont été les suivantes :

Préparation de cinq contrats de mises en situation (MES) en radio-oncologie. Trois contrats complétés ont été retournés au comité des examens. En médecine nucléaire, il y a eu préparation d'un nouveau contrat et aucun n'a été retourné au Comité. Trois contrats ont été donnés en radiodiagnostic et seulement un a été retourné complété.

Communication de directives par les membres du comité aux technologues contractuel(le)s se voyant confier la réalisation de nouvelles MES.

Conformation des nouvelles MES par les représentants de chacune des disciplines.

Validation des MES conformées (nouvelles et existantes ayant été modifiées) par les membres du sous-comité de validation de radio-oncologie, et validation de nouvelles MES conformées dans les autres disciplines, puis ajout des MES à la banque de l'Ordre.

Les examens d'admission ont ensuite été constitués en s'inspirant de la consultation menée auprès du CIP, puis vérifiés conjointement par le représentant de discipline et une vérificatrice externe.

Des examens d'admission, basés sur le concept de théorie appliquée, ont été présentés aux candidats des trois disciplines lors des séances d'examen ayant eu lieu les 1er et 2 juin 2002 à Montréal, Québec et Rimouski, et les 2 et 3 novembre 2002 à Montréal et à Québec. La correction a été suivie d'une étude statistique des résultats qui a été soumise à la présidence de l'Ordre.

Prix « Performas »

Les récipiendaires des prix « Performas », remis aux candidat(e)s ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen d'admission de l'Ordre, sont :

- RADIODIAGNOSTIC :
  Nathalie Roy, Collège de Rimouski
- RADIO-ONCOLOGIE :
  Céline Guignard, Collège Ste-Foy
- MÉDECINE NUCLÉAIRE :
  Marjorie Deschênes, Collège Ahuntsic

Objectifs et besoins identifiés

Poursuite de la mise à jour des documents utilisés par le comité.

Les documents sont revus en début d'année et modifiés au besoin.

Analyse des examens d'admission

Le processus d'analyse de la forme des examens d'admission s'est poursuivi.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en présence des spécialistes en mesure et évaluation.

La présidente, le directeur général, la directrice aux affaires professionnelles ainsi que la responsable du comité des examens y ont participé. Un rapport a été remis au Bureau.

PERMIS DE TRAVAIL – STATISTIQUES

EXAMEN DE JUIN 2002	PROVINCE	RADIODIAGNOSTIC	RADIO-ONCOLOGIE	MÉDECINE NUCLÉAIRE
Nombre de candidat(e)s	134	83	40	11
% de réussite provinciale	91,8 %	92,7 %	87,5 %	100 %
Nombre de permis émis	123	77	35	11
EXAMEN DE NOVEMBRE 2002	**PROVINCE**	**RADIODIAGNOSTIC**	**RADIO-ONCOLOGIE**	**MÉDECINE NUCLÉAIRE**
Nombre de candidat(e)s	22	19	3	—
% de réussite provinciale	68,1%	68,4 %	66,7%	—
Nombre de permis émis	15	13	2	—

COMITÉ DE RÉVISION DES NOTES

Nancy Boily, t.r.

Responsable

NOMBRE DE RÉUNIONS

Deux (2) réunions.

MANDAT ET OBJECTIFS

Le mandat du comité de révision est de réviser la correction des examens d'admission à l'Ordre pour les candidats qui en font la demande.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Examen de juin 2002

Quatre (4) demandes de révision sont parvenues au siège social ; dont 3 en radiodiagnostic et 1 en radio-oncologie.

Suite à la révision, aucun résultat n'a été modifié.

Examen de novembre 2002

Une (1) demande de révision est parvenue au siège social en radiodiagnostic.

Suite à la révision, aucun résultat n'a été modifié.

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

Juliana Arnoldo, t.r.

Responsable

Inscriptions aux différentes activités

SESSIONS INTENSIVES	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Soins d'urgence en radiologie	7	110
Perfectionnement en soins d'urgence	0	0
Mammographie : techniques et difficultés	2	40
Mammographie : Radioprotection et contrôle de qualité	4	50
Perfectionnement en mammographie	2	18
Contrôle de qualité en radiodiagnostic	1	9
Facteurs d'exposition, paramètres techniques et charte technique	4	51
Gestion du système PACS	6	69
Mieux vivre la transition du changement	3	44
Communiquer et intervenir en relation d'aide	1	14
Tout savoir sur la bonne utilisation des médicaments les plus couramment employés en radiologie	3	51
La scanographie – radio-oncologie (45 heures)	1	21
TOTAL	34	477

Cours de formation à distance :

SESSIONS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX COURS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU STAGE D'ÉCHOGRAPHIE
Hiver 2002	87	11
Automne 2002	151	4
TOTAL	238	15

COLLOQUE

Tenue du Symposium de mammographie selon une entente de collaboration entre l'OTRQ et le MSSS . Un total de 320 technologues ont participé à l'activité dont : 114 à Québec et 206 à Montréal.

AUTRES ACTIVITÉS

Organisation du Colloque 2003 qui se tiendra à Québec et Montréal à l'automne. Le thème de ce colloque sera : « Les critères de qualité ».

Organisation du Symposium du sein à Hull et à Rimouski en 2003.

COMITÉ DU CONGRÈS

Ginette Madore, t.r.,
Responsable

Le XXXIième congrès fut un succès sans pareil.

- Plus de 454 technologues ont participé aux activités scientifiques et sociales.
- 29 partenaires de l'industrie se sont impliqués :
  - 26 kiosques
  - commandites :
    conférences
    cocktail de bienvenue
    cocktail de la soirée "Bar & Gril"
    cahier promotionnel, affiche, pochettes
    noms de salles
    droit publicitaire
    chocolat-dîner des Lauréats.
- Conférences :
  - 15 en radiodiagnostic
  - 12 en radio-oncologie
  - 9 en médecine nucléaire incluant 2 conférences communes et la conférence de clôture
  - 5 dans le cadre du séminaire de gestion

COMITÉ DE RÉVISION DES PLAINTES

Carole Roussel, t.r.
Responsable

Un seul dossier a été transmis en juin 2002, au comité de révision des plaintes.

Après étude, le comité a conclu le 26 septembre 2002, qu'il n'y avait pas lieu de référer au comité de discipline ni de poursuivre l'enquête.

Les conclusions ont été transmises à la plaignante et le dossier est clos.

COMITÉ DE DISCIPLINE

Alain Cromp, t.r., M.A.P., Adm.A.
Secrétaire

Au cours de l'exercice 2002-2003, le comité de discipline a siégé à deux reprises pour entendre les parties sur deux plaintes déposées par le Syndic.

À la suite de ces auditions et à l'enregistrement des plaidoyers de culpabilité des membres pour avoir manqué à leur secret professionnel et à leur devoir de discrétion en communiquant des renseignements au sujet du dossier d'un usager à d'autres employés, alors que ces renseignements n'étaient pas nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Le comité de discipline a imposé une amende de 600 $ aux intimés.

COMITÉ DE LA FORMATION

Danielle Boué, t.r.

Responsable

OBJECTIFS DES RENCONTRES

- Faire connaître le mandat et les fonctions du comité de la formation de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec.
- Prendre connaissance des particularités des programmes des différents établissements d'enseignement visités.
- Rencontrer les dirigeants, les enseignantes et les enseignants du programme ainsi que les élèves afin de recevoir leurs commentaires.
- S'assurer que les cégeps ont les équipements nécessaires pour donner un enseignement de qualité.
- Répondre à toute demande de consultation provenant du Bureau de l'OTRQ.

RÉALISATIONS 2002-2003 :

- Visite du programme de médecine nucléaire du Cégep Ahuntsic.
- Visite du programme de radio-oncologie du Cégep Ahuntsic.
- Planification des visites à effectuer au cours de l'année 2003-2004.
- Réflexions et discussions relatives aux besoins de main-d'oeuvre.

COMITÉ DES FINANCES

Johanne Amyot, t.r.

Responsable

Le comité s'est réuni une fois cette année, à la demande du comité administratif.

SUJETS DISCUTÉS

- Statut de membre exerçant
- Statut de membre non-exerçant
- Droits et privilèges des membres non-exerçants

SYNDIC

Ginette Barrière-Couture, t.r.

Syndic

NOMBRE DE PLAINTES REÇUES

Le syndic a été saisi de quatre plaintes au cours de l'année 2002-2003.

NOMBRE DE PLAINTES PORTÉES DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE

Le syndic a porté une plainte devant le comité de discipline.

RÉALISATIONS

Au cours de l'année, nous avons procédé à l'étude de 7 dossiers, dont 4 nouveaux. Tous ont été réglés en cours d'année.

Allégation de manquement à l'éthique professionnelle

Ce dossier d'enquête a été ouvert suite à une lettre nous informant qu'une technologue aurait eu un comportement agressif envers une mère et son fils. La technologue aurait agi de façon non professionnelle. Nous avons procédé à l'analyse de la plainte et pris en considération toutes les circonstances, dont la nature des faits qui nous ont été rapportés.

Nous avons pris les moyens raisonnables compte tenu des circonstances, pour tenter de concilier les parties.

Suite à notre décision de ne pas entreprendre des procédures disciplinaires, la plaignante s'est adressée au comité de révision des plaintes.

Allégation d'un manquement au Code de déontologie

Il a été porté à notre connaissance deux situations qui seraient survenues sur les lieux de travail. Des actes paraissant être une atteinte à l'honneur et à la dignité de la profession, selon l'informateur.

Nous avons procédé à une analyse des différents témoignages et communiqué avec les personnes concernées et des explications leur ont été demandées. Nous avons pris en considération les circonstances dont la nature des faits qui nous avaient été rapportés.

Nous en sommes venus à la conclusion que cela ne justifiait pas de déposer une plainte disciplinaire contre les technologues.

Allégation d'un manquement à la confidentialité

Une plainte a été déposée contre des technologues. Ces dernières auraient faussement répandu des rumeurs et porté présomption concernant le retrait d'un rapport d'examen du registre informatisé du département.

Suite à l'enquête menée, à la lumière des différents documents et témoignages constituant le dossier, il a été justifié de déposer une plainte au comité de discipline.

Allégation d'un manquement au Code de déontologie

Ce dossier d'enquête a été ouvert suite à une lettre reçue relatant un incident survenu sur les lieux de travail. Une technologue aurait commis des actes paraissant être une atteinte à la dignité de la profession.

Après avoir procédé à une analyse de la situation et communiqué avec les personnes concernées, nous en sommes venus à la conclusion que cela ne justifiait pas de déposer une plainte devant le comité de discipline, contre cette technologue.

Conflit au travail

Nous avons reçu une lettre nous informant de l'attitude agressive d'une technologue envers ses collègues de travail et certaines personnes de son entourage.

Lors de l'enquête, nous avons demandé des explications aux personnes concernées dans ce dossier et pris en considération toutes les circonstances dont la nature des faits qui nous ont été rapportés.

Nous en sommes venus à la conclusion que cela ne justifiait pas de déposer une plainte d'ordre disciplinaire contre la technologue.

Allégation d'un manquement à des devoirs professionnels

Nous avons été informés qu'une technologue aurait omis de fournir un protège-gonades à un enfant, lors d'une radiographie. Le père se plaignait de l'attitude non professionnelle de la technologue.

Lors de l'enquête, tous les faits relatés ont été replacés dans leur contexte. Nous avons procédé à l'analyse de la plainte et les parties en sont venus à un règlement de conciliation suivant l'article 123.7 du Code des professions.

Allégation d'un manquement à l'éthique professionnelle

Nous avons reçu une lettre d'une dame se plaignant de l'attitude non professionnelle d'une technologue.

Lors de l'enquête, nous avons demandé des explications aux personnes concernées dans ce dossier et pris en considération toutes les circonstances dont la nature des faits qui nous ont été rapportés.

Nous en sommes venus à la conclusion que cela ne justifiait pas de déposer une plainte d'ordre disciplinaire contre la technologue.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOMBRE DE PERMIS

En vigueur au début de l'année financière	3 717
Délivrés au cours de cette année	246
Révoqués au cours de cette année	154
En vigueur à la fin de cette année	3 809

Répartition régionale

01	Bas St-Laurent	130
02	Saguenay-Lac-St-Jean	136
03	Québec	503
04	Mauricie-Bois-Francs	141
05	Estrie	179
06	Montréal	1 431
07	Outaouais	142
08	Abitibi-Témiscamingue	67
09	Côte-Nord	53
10	Nord-du-Québec	16
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	55
12	Chaudière-Appalaches	149
13	Laval	134
14	Lanaudière	79
15	Laurentides	143
16	Montérégie	385
17	Centre du Québec	61
	Hors-Québec	5
	TOTAL	**3 809**

Le Bureau a fixé par résolution la cotisation annuelle à 242 $ pour l'année 2003. La date à laquelle cette cotisation doit être versée pour tout membre a été fixée au 15 mars 2003.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan de l'**ORDRE DES TECHNOLOGUES EN RADIOLOGIE DU QUÉBEC** au **31 mars 2003** et les états des résultats condensés l'évolution des actifs nets et le flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au **31 mars 2003** ainsi que les résultats condensés de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Société en nom collectif

Le 7 mai 2003

CHARBONNEAU, MC SWEEN, BONENFANT
Société en nom collectif
Comptables agréés

9001, boul. de l'Acadie,
Bureau 805
Montréal (Québec)
H4N 3H5
Tél. : 514-381-2845
Fax : 514-381-4805

RÉSULTATS CONDENSÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
PRODUITS		
Cotisations	**914 228 $**	892 883 $
Inscriptions et admissions à la pratique	**10 560**	7 810
Examens et révisions	**51 250**	45 860
Formation continue	**133 804**	116 099
Congrès et colloques	**170 573**	118 429
Publicité et revues	**10 587**	8 528
Placements	**31 772**	43 245
Autres	**69 508**	44 921
	1 392 282	1 277 775
CHARGES		
Direction générale et services administratifs	**420 007**	378 294
Inspection professionnelle	**238 945**	308 202
Syndic, discipline et enquête	**23 705**	16 222
Examens et révisions	**83 758**	81 939
Formation continue	**184 417**	176 299
Communications	**129 493**	115 487
Congrès et colloques	**201 904**	151 049
	1 282 229	1 227 492
EXCÉDENT DES PRODUITS AVANT PROJETS SPÉCIAUX	**110 053**	50 283
PROJETS SPÉCIAUX	**30 954**	5 466
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**79 099 $**	44 817 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	Affectés aux projets spéciaux	Non affectés	2003 Total	2002 Total
SOLDE AU DÉBUT	28 186 $	427 517 $	455 703 $	410 886 $
Excédent des produits sur les charges	(30 954)	110 053	79 099	44 817
Affectations d'origine interne (note 3)	8 519	(8 519)	–	–
SOLDE À LA FIN	5 751 $	529 051 $	534 802 $	455 703 $

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	79 099 $	44 817 $
Ajustements pour :		
Dotation aux amortissements	17 658	19 631
	96 757	64 448
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	(2 169)	107 611
	94 588	172 059
FINANCEMENT	–	–
INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11 299)	(24 278)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	83 289	147 781
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	1 406 553	1 258 772
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	1 489 842 $	1 406 553 $
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES		
Encaisse	1 289 842 $	1 406 553 $
Dépôt à terme	200 000	–
	1 489 842 $	1 406 553 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN

AU 31 MARS 2003

	2003	2002
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 289 842 $	1 406 553 $
Dépôt à terme	200 000	–
Débiteurs (note 4)	57 249	34 169
Frais payés d'avance	73 752	85 799
	1 620 843	1 526 521
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	40 907	47 266
	1 661 750 $	1 573 787 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	260 423 $	251 361 $
Produits reportés	866 525	866 723
	1 126 948	1 118 084
ACTIFS NETS		
Actifs nets grevés d'affectations d'origine interne (note 3)	5 751	28 186
Actifs nets non affectés	529 051	427 517
	534 802	455 703
	1 661 750 $	1 573 787 $

Pour le conseil,

Sylvie Pouliot — Administrateur

Johanne Gagnon — Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2003

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Loi constitutive de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec est la Loi sur les techniciens en radiologie. L'Ordre des technologues en radiologie du Québec est un ordre professionnel dont la mission principale est la protection du public et le développement de la profession de technologues en radiologie.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Constatation des produits

L'Ordre des technologues en radiologie du Québec applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous.

	MÉTHODES	TAUX
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Ordinateur et logiciel	Durée utile	4 ans
Système informatique de gestion	Durée utile	4 ans
Améliorations locatives	Durée du bail	4 ans

3 AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

En 2003, le conseil d'administration de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec a affecté un montant de 8 519 $ à des fins de projets spéciaux. L'Ordre ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4 DÉBITEURS

	2003	2002
Intérêts courus	6 508 $	– $
Ristournes à recevoir	8 519	12 206
Autres débiteurs	42 222	21 963
	57 249 $	34 169 $

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2003 Coût	2003 Amortissement cumulé	2003 Valeur nette	2002 Valeur nette
Mobilier et équipement	139 042 $	121 293 $	17 749 $	13 927 $
Ordinateur et logiciel	220 228	200 577	19 651	26 599
Système informatique de gestion	19 360	17 547	1 813	2 787
Améliorations locatives	9 037	7 343	1 694	3 953
	387 667 $	346 760 $	40 907 $	47 266 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES suite

6 CRÉDITEURS

	2003	2002
Fournisseurs	**29 066 $**	29 082 $
Taxes de vente	**107 395**	119 556
Cotisation d'assurance perçue d'avance	**43 395**	41 369
Contributions à l'Office des professions du Québec	**80 567**	61 354
	260 423 $	251 361 $

7 VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENTS

	2003	2002	Variations
Débiteurs	**57 249 $**	34 169 $	(23 080)$
Frais payés d'avance	**73 752**	85 799	12 047
Créditeurs	**(260 423)**	(251 361)	9 062
Produits reportés	**(866 525)**	(866 723)	(198)
	(995 947)$	(998 116)$	(2 169)$

8 ENGAGEMENTS

L'Ordre est engagé en vertu d'un contrat de location, échéant le 30 juin 2014, pour la location de locaux administratifs pour un montant de 1 527 048 $, compte non tenu de tout ajustement.

Les paiements minimums pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2004 – 114 816 $

2005 – 130 543 $

2006 – 142 410 $

2007 – 130 543 $

2008 – 142 410 $

Ordre des Technologues en Radiologie du Québec

6455, Jean-Talon Est, bureau 401, Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8
Tél. : (514) 351-0052 | 1 800 361-8759 | Téléc. : (514) 355-2396
www.otrq.qc.ca